CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
S.A.R.L. AUGEFI

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre
de la Région de Montpellier

Tél. 04 67 94 83 06
Fax. 04 67 94 99 29
Adresse électronique :
courriel@augefi.fr

Agde, le

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

RAPPORT FINANCIER 2007/2008

I - DILIGENCES EFFECTUEES

Nous avons contrôlé par sondages 34 factures, 6 remises de chèques de cotisations pour vérifier la régularité et l'existence de celles-ci ainsi que la justification de la dépense ou du produit rapport à l'objet social.
Nous avons vérifié également les documents et le correct traitement comptable des salaires versés sous forme de chèques emploi associatif.

Nous avons relevé les points suivants :

- Compte "Autres charges exceptionnelles de gestion" : un remboursement des trois cotisations d'adhérents (210 €) a été passé en charges alors qu'il aurait dû revenir en moins du montant des cotisations.Un reclassement a été effectué.

- Compte "Fête de fin d'année", le justificatif fourni par le fournisseur (achats de bouquets de fleurs : 240€) ne répond pas aux critères de conformité de la réglementation fiscale.

- Compte "Fête de fin d'année" : il n' a pas été fourni de pièce justificative par le prestataire pour un spectacle organisé par l'association d'une valeur de 150 euros.

- Compte "Déplacements professeurs" : la remarque, lors l'exercice précédent, concernant la forme du calcul des indemnités kilométriques reversées aux professeurs a correctement été prise en compte par l'association. Ceci note une constante amélioration dans les procédures de l'association.

Nous avons effectué quelques régularisations d'écritures qui correspondaient pour l'essentiel à des erreurs d'affectation comptables bénines.

Nous avons effectué l'inventaire des immobilisations et enregistré les écritures d'amortissement.

Nous avons enregistré les écritures d'inventaire, telles que les charges à payer et les charges constatées d'avance.

Enfin nous avons réalisé des contrôles de cohérence et de vraisemblance des comptes annuels.

II - COMMENTAIRES SUR LE RESULTAT

L'exercice comptable fait apparaître un bénéfice de 8.550,85 € ; il était en bénéfice de 16.460,83 € pour l'exercice précédent.

Note importante destinée au lecteur des comptes :
L'association a changé sa date de clôture des comptes. La nouvelle date de clôture des comptes est le 31/08/2008. Par conséquent, l'exercice présenté est de 14 mois.

L'association a procédé à trois remboursements partiels de cotisations pour une valeur de 210 € ce qui a diminué d'autant le montant total des cotisations de l'exercice.

Les postes suivants présentent des variations significatives :

	Variation	31/08/2008	30/06/2007
cotisations	-3%	95 970	99302
charges externes	+ 3%	76 083	73935

En observant le détail du poste ci-dessus, on remarque les variations suivantes :

	Variation	31/08/2008	30/06/2007
Fournitures professeurs	+ 1%	4473	4424
Publicité	- 15 %	3489	4092
Déplacements des professeurs	+ 18 %	47206	40057
Déplacements bureau	- 33 %	2722	4083
Missions	- 81 %	377	1960
Fêtes fin d'année	+ 8 %	4552	4233
Téléphone	- 4 %	1827	1907
Salaires	+ 37 %	5936	4338

III - COMMENTAIRES SUR LE BILAN

- Variation des disponibilités : Les soldes bancaires sont passés de 49 168 € au 1er juillet 2007 à 56 890 € au 31 août 2008, soit une progression de 16 %.

- Acquisitions d'immobilisations : Les acquisitions de l'exercice représentent 8 immobilisations (mobilier et matériel de visionnage) une valeur de 3 224 €

- Cessions d'immobilisations : il n'y a eu un vol d'une télévision et d'un magnétoscope sortis de l'actif de l'association pendant l'exercice.

La valeur brute des immobilisations détenues au 31/08/2008 est de 12 015 €.

Le passif du bilan est constitué des fonds propres de l'association pour 61 504 €.
Il n'y avait aucune dette au 31 août 2008.

CONCLUSION

Notre mission de présentation des comptes annuels nous a amené à établir l'attestation sans observation jointe aux comptes annuels qui sont tenus à votre disposition au siège de l'association.

Mr GIORDANO Sébastien, expert-comptable